

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!

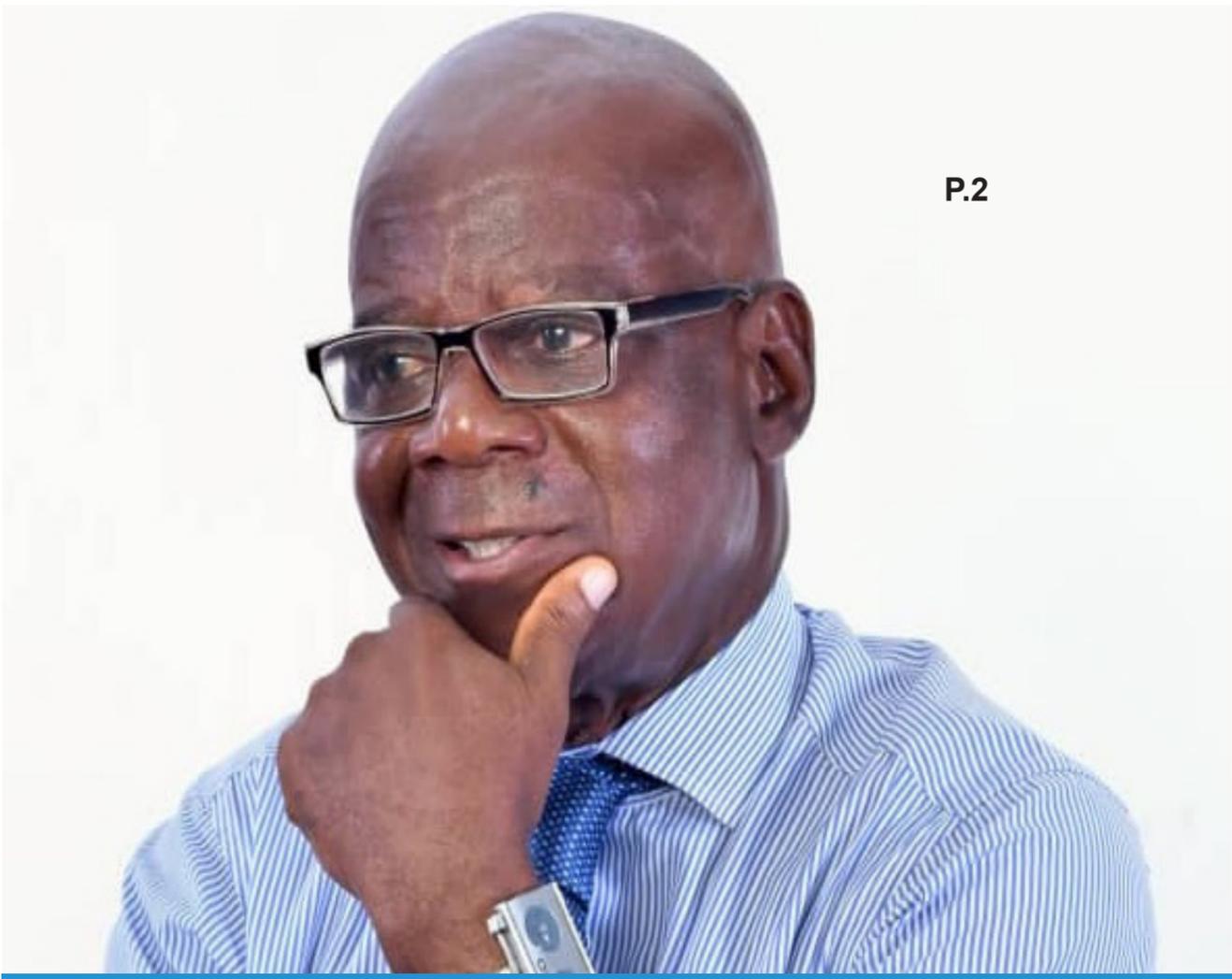


HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 371 DU JEUDI 13 MARS 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Opinion

Rendre le pouvoir... mais à qui ?

(Thomas Morgan MAMY)



P.2

Edito à vue d'Aigle

Les effigies de la discorde sur l'Axe

Force est de reconnaître que la conduite de la transition par le CNRD et son gouvernement ne fait pas l'unanimité au sein de l'opinion. Certains, pour des raisons qui leur sont propres, soutiennent ouvertement la candidature de l'actuel locataire du palais Mohammed V, le général Mamadi Doumbouya, à la prochaine présidentielle en Guinée. Les innombrables effigies de ce dernier sur les places publiques aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays en attestent éloquemment. D'autres Guinéens par contre ne ratent aucune occasion pour rappeler au tombeur d'Alpha Condé ses promesses et ses engagements du 05 septembre 2021...

Célébration du 8 Mars P.3



**« La femme guinéenne est au cœur de notre vision... »
(Amadou Bah Oury, PM)**

Incidents autour de l'effigie de Doumbouya P.3



Des jeunes de l'Axe s'affrontent à cause des billets de banque. (Entretien)

Menace de grève du SNE P.3



Le SLECG désapprouve la manière et boycotte l'appel. (Entretien)

Nouvelle constitution P.4

Dr Dansa Kourouma lance les travaux de relecture de son avant-projet

UFDG P.4

Cellou Dalein se débarrasse de 2 de ses cadres, Cellou Baldé et Maladho

Géopolitique P.6

Le regard de l'analyste-consultant Oumar Kateb Yacine sur la réunion tripartite Russie-Iran-Chine, à Pékin

Édito à vue d'aigle



Les effigies de la discorde sur l'Axe

Force est de reconnaître que la conduite de la transition par le CNRD et son gouvernement ne fait pas l'unanimité au sein de l'opinion. Certains, pour des raisons qui leur sont propres, soutiennent ouvertement la candidature de l'actuel locataire du palais Mohammed V, le général Mamadi Doumbouya, à la prochaine présidentielle en Guinée. Les innombrables effigies de ce dernier sur les places publiques aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays en attestent éloquemment. D'autres Guinéens par contre ne ratent aucune occasion pour rappeler au tombeur d'Alpha Condé ses promesses et ses engagements du 05 septembre 2021.

Ils ne demandent ni plus ni moins que l'organisation des élections inclusives libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Le dimanche 09 mars 2025, un incident, aussi mineur soit-il, n'est pas passé inaperçu à Hamdallaye, un quartier relevant de la

commune de Ratoma. Pour avoir déchiré une effigie du président de la transition, un jeune homme a été pourchassé par un autre qui avait en sa possession une machette. L'image a fait le tour des réseaux et a été largement commenté. Pour tous les observateurs sérieux, cet acte isolé devrait interpeller tout le monde. Depuis le 5 septembre 2021, c'est le Général d'armée Mamadi Doumbouya qui préside aux destinées de la Guinée. Pour amener les Guinéens à se parler, à regarder dans la même direction, à se donner la main et à se réconcilier avec leur histoire aussi tumultueuse soit-elle, il a fait organiser les assises nationales dans les communes de Conakry, les 33 préfectures de l'intérieur et dans les ambassades à l'étranger. Par la suite, l'ancien commandant du Groupement des Forces Spéciales a cru devoir instituer par décret un cadre de dialogue inter-guinéen pour permettre à tous les acteurs sociopolitiques du pays de se retrouver pour discuter sereinement de tous les problèmes auxquels les Guinéens sont confrontés au triple plan politique, économique et social. Un cadre qui a été boudé par des acteurs sociopolitiques majeurs du pays, notamment les membres des Forces vives de Guinée (FVG). Espérons que les Guinéens, de tous les bords politiques, ne ménageront ni leurs efforts ni leur temps pour prêcher la bonne parole et rapprocher les positions afin d'apaiser les tensions et préserver la paix. Que les uns et les autres acceptent de mettre de l'eau dans leur vin et de regarder la réalité en face. La Guinée est une famille indivisible, notre maison commune que nous avons l'obligation de mettre à l'abri des soubresauts inutiles aux conséquences imprévisibles.

Kéfina Diakité

Opinion

Rendre le pouvoir...mais à qui ?

Malgré la présence d'une armada de généraux haut gradés à la manœuvre pour rendre à la Guinée sa lettre de noblesse, certains commis s'adonnent aux délits de concussion en étant dépositaires de la confiance du pouvoir public.



Par outrecuidance, ces "cowboys" font de la Guinée un pays de Marlboro et jouent le rôle d'acteurs principaux dans les scénarios du détournement des deniers publics. Malgré le pied de grue de la CRIEF et le renforcement des différents services d'investissement marquant la fin d'une époque au goût amer, les gringos aux têtes brûlées et aux apparences rococo donnant l'allure d'héritier de la noblesse, tentent de braver nos logiciels de recette. Malheureusement c'est eux qui en pâtissent en larmes à la fin du film dans l'isolement de la MACCO (maison d'arrêt correctionnelle de Coronthie). Cela n'arrive qu'à ceux qui ont mal compris la définition de la refondation. Je ne m'étonnerais pas de les voir se faire broyer sans état d'âme par la même refondation pour qui ils ont aucun égard. La même question me revient toujours;

RENDRE LE POUVOIR...MAIS À QUI ?

Au regard d'une tradition saugrenue de la gestion des choses publiques, notre pays a besoin d'un patriote, pas un populiste vendeur d'illusions. On ne tombera pas deux fois dans le même trou, l'unique cadeau qui nous a été offert s'appelle Mamadi Doumbouya à défaut je change de nationalité parce que je m'aurais battu pour rien depuis le 22 février 2022.

Cohabitation sociopolitique: **Dé- cryptage.**

Je viens de comprendre que la politique est le seul endroit où on mange le totem. Ceci dit, la largesse du pouvoir n'est pas

synonyme de faiblesse mais plutôt une manifestation de grandeur et ça a d'ailleurs été toujours le cas aux premières heures du CNRD.

Mon verbatim n'a jamais changé à cet effet: **LE BOSS N'EST PAS MÉCHANT**, voilà pourquoi j'ai jamais compris la quadrature de la société civile et de l'opposition dans leurs postures conflictogènes nées d'une mentalité de tribu assiégée. C'est dans ce brigadat du complotisme imaginaire inexistant que l'opposition et la société civile se sont inutilement embourbées sans fin.

La dispersion de la coalition et sa position tranchée les avaient conduites à un bras de fer avec le CNRD qui nous a pourtant sauvé d'une dictature embryonnaire avec une velléité d'un quatrième mandat mortel.

En réalité, le Boss n'est pas méchant sinon Alpha Condé ne serait plus de ce monde, n'est-ce pas?

Il faut juste savoir demander sans lui tordre sa main. La logique voudrait que ça soit le vainqueur de la bataille qui écrit l'histoire et pire, quand il s'agit d'un État qui a déjà imprimé sa marque de fabrique appelée **REFONDATION**, c'est-à-dire la Guinée est en train de recréer son existence avec des hommes nouveaux et une vision nouvelle.

Face à une telle montagne russe, seule la sagesse et la maturité politique pourront aider l'opposition à faire sortir sa tête de l'eau. C'est faisable s'ils renoncent aux ego surdimensionnés. NB: Le confinement de politico

négationniste conduirait l'opposition tout droit dans l'oubliette. En attendant, la transition suit son cours avec l'homme qu'il faut à la place qu'il faut pour une Guinée qu'il nous fallait depuis longtemps.

Par ailleurs, le déluge des mouvements de soutien aux idéaux du CNRD est certes l'expression d'une reconnaissance pour ce qui est en train d'être fait pour le bien-être collectif. En effet, le clou serait un desiderata populaire citoyen plus expressif et sans ambiguïté tel que le réclame haut et fort la **COPAMOC MD** (Coalition des partis et mouvements politiques pour la candidature du Président Mamadi Doumbouya)

En français simple, la Guinée réclame l'homme du 05 septembre 2021 pour sauver ce qu'il y a de mieux pour nous.

La **COPAMOC MD** quant à elle stimule, motive les indécis, plaide et explique le bien-fondé d'un éventuel choix de la candidature du général Mamadi Doumbouya au regard de son bilan à mi-parcours hautement positif aux portes de Guinness record. J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

Libre opinion
Thomas Morgan Mamy
Tél 629 89 27 58
Whatsapp 623 19 49 16



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 -
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuël M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuël M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

INTERVIEW Incidents autour de l'effigie de Doumbouya
Des jeunes de l'Axe s'affrontent à cause des billets de banque

Depuis dimanche, l'axe Hamdallaye-Cimenterie est le théâtre des manifestations entre pro et anti Doumbouya autour de l'affichage des effigies du président de la transition. Ibrahima Aminata Diallo, président de la CONAPEG, un des leaders des jeunes de l'Axe, a donné sa version des faits.



L'Aigleinfos : Quelle lecture faites-vous des tensions nées sur l'Axe autour de l'affichage des effigies du président de la transition ?

Ibrahima Aminata Diallo : Je m'indigne d'abord par rapport à ces agissements qui ont conduit à ces violences surtout le fait de s'attaquer à ces images de la République, je veux parler des effigies du président. Quelle que soit la manière dont il a accédé au pouvoir, il faut savoir que c'est le seul répondant de la Guinée.

L'Aigleinfos : Comment la CONAPED que vous dirigez est en train de s'investir pour apaiser les tensions ?

Ibrahima Aminata Diallo : On s'est interrogé sur les motivations de ces affichages et à quand il y a des distributions des billets de banques et des engins roulants, ça nous crée des problèmes. Il y a des jeunes qui sont dans les valeurs démocratiques qui pensent à l'organisation des élections et un second groupe qui profite de ces situations pour aller dire que ce sont eux qui sont des leaders de la zone, donc qu'ils aient leur part du gâteau. Donc il faut se demander si nous sommes dans une période électorale pour procéder à l'affichage des photos partout surtout dans une zone très

sensible.

L'Aigleinfos : Donc vous êtes en train de dire qu'il y aurait une manipulation à des fins économiques derrière cette politique ?

Ibrahima Aminata Diallo : Dans nos investigations pour essayer de mener la médiation entre ces deux groupes ceux qui se disent en poular " mein faami " et " mein famal kôfamoul " surtout depuis que le premier groupe a fait une sortie pour dire que l'Axe dit OUI au CNRD, beaucoup de choses se sont passées et chacun y va selon son obédience politique. Tout cela réuni, c'est ce qui a créé ces tensions. Dans mes enquêtes, on m'a dit que c'est cent cinquante millions qui ont été promis mais c'est 50 millions qui sont sortis pour l'affichage et après, ils vont aller pour les 100 millions.

L'Aigleinfos : Pourquoi selon vous, le CNRD peut se permettre de telles choses sans au moins s'amuser ?

Ibrahima Aminata Diallo : Parce que tout simplement, quand on agit au nom du président, on doit communiquer. Soit on sursoit à tout pour créer cette paix que nous cherchons depuis des années pour que nous puissions savoir qui fait quoi et qui agit au nom de qui ?

Mais malheureusement il y a aucune communication.

L'Aigleinfos : Vous qui vivez dans cette zone disons vous êtes là-bas et vous y avez grandi. Quels sont les risques auxquels les habitants de cette partie de Conakry peuvent être exposés ?

Ibrahima Aminata Diallo : ça fait qu'aujourd'hui, il y a un climat de méfiance entre ces jeunes et il y a un danger qui est en train parce que chacun se tape la poitrine et cela peut donner des petits règlements de compte. Cela pourra porter atteinte à la paix et on ne souhaite pas ça pourrait se terminer par des violences qui peuvent conduire à des cas de mort connaissant bien la réaction de certains jeunes.

L'Aigleinfos : L'axe est réputé pour des violences qui parfois entraînent des cas de mort par endroits. Quelle attitude les autorités devraient adopter pour pallier ce problème sur l'Axe notamment ?

Ibrahima Aminata Diallo : Nous, nous attendons un communiqué du gouvernement pour inviter ceux qui sont en train d'afficher les photos de surseoir à cela parce qu'on ne peut pas contraindre tout le monde à être dans le même bateau surtout que des jeunes sont accompagnés par des pickups pour afficher des photos.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahima Aminata Diallo, président de la CONAPED !

Ibrahima Aminata Diallo : Merci à vous pour cette opportunité !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Célébration du 8 Mars
« La femme guinéenne est au cœur de notre vision... » (Amadou Bah Oury, PM)

Le 8 mars 2025, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a rendu un vibrant hommage à la Guinéenne. C'était au Palais du Peuple.



Pour l'actuel locataire du Palais de la Colombe, les femmes constituent le symbole du changement de la société guinéenne. Sans oublier de mettre un accent sur le rôle qu'elles sont amenées à jouer dans la mise en œuvre du programme SIMANDOU 2040. « À l'aube de cette nouvelle ère qui s'annonce pour notre nation, il est essentiel de reconnaître le rôle central que joue la femme guinéenne dans toutes les sphères de notre société. Que ce soit dans les foyers, au sein des communautés ou dans les secteurs économiques, les femmes sont les policiers indéfectibles de notre développement. Elles sont les gardiennes de nos traditions mais aussi les architectes de notre avenir. En investissant sur les femmes, nous investissons dans l'avenir de notre pays. Le programme SIMANDOU 2040 représente une vision ambitieuse et inclusive pour tout le pays. La femme guinéenne est au cœur de notre vision du programme de développement socio-économique durable et responsable de notre pays pour les 15 prochaines années », a indiqué Bah Oury dans son intervention de circonstance.

Il soutient qu'avec le programme Simandou 2040, le régime actuel vise une amélioration continue dans tous les domaines notamment la santé, l'éducation, l'économie et la gouvernance. « Nous voulons un pays dans lequel les femmes sont soutenues dans leurs initiatives entrepreneuriales où leurs droits sont protégés et où leur choix est entendu. C'est ce que nous devons faire ensemble pour réaliser le programme SIMANDOU 2040 », a-t-il martelé.

A noter que cette journée a été célébrée sous le thème: "Pour toutes les femmes et filles: droit, égalité et autonomisation". Depuis le mois de mars, les femmes évoluant dans différents secteurs d'activités (la mécanique, la conduite d'engins lourds, le carrelage) ne cessent de mettre en lumière leur savoir-faire.

Kaba Kankoula



INTERVIEW Menace de grève du SNE
Le SLECG désapprouve la manière et boycotte l'appel

Le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG) n'entend pas s'associer à l'appel de boycott des examens nationaux annoncé par le Syndicat National de l'Éducation (SNE) au nom de l'intersyndicale. Michel Pépé Balamou exige dans ses revendications, le respect du statut particulier de l'enseignant. La structure dirigée par Dame Kadiatou Bah veut mettre en avant, les démarches entreprises par les autorités afin de résoudre ce problème. La démarche du Secrétaire général du SNE, Michel Pépé Balamou n'est pas partagée par Aboubacar Soumah du SLECG.



L'Aigleinfos : Que pensez-vous de la déclaration du SNE qui menace de boycotter les examens nationaux si ses revendications ne sont pas prises en compte ?

Aboubacar Soumah : Relativement au statut particulier qui est le point nodal, le ministre du MEPU-A a mis en place une commission chargée d'élaborer le statut. Le ministre de la fonction publique aussi m'a montré dans son bureau depuis le mois de février dernier, une lettre qu'il a adressée aux deux ministres de l'éducation par rapport à la mise en place d'une commission chargée d'élaborer le statut particulier des deux départements. Donc les commissions sont en train de tra-

vailler là-dessus. Pour le moment, nous ne nous inscrivons pas dans cette logique de va-t-en-guerre de boycott des examens.

L'Aigleinfos : Il me semble que le SNE n'a fait que rappeler un acquis qui a été consigné dans le protocole d'accord tripartite signé entre le Gouvernement, le patronat et le syndicat.

Aboubacar Soumah : S'il y a le dialogue, il n'est pas question de déclencher une grève. Et la grève ne se déclenche pas comme ça, il faut que les voies de recours soient épuisées. Quand il y a plusieurs syndicats dans une corporation, un seul ne peut pas prendre la responsabilité d'engager tous les autres.

L'Aigleinfos : Quel conseil donnez-vous au SNE pour éviter que l'éducation scolaire soit encore perturbée comme nous l'avons connu dans le passé ?

Aboubacar Soumah : Mon conseil pour le SNE, c'est de faire en sorte que quand il veut prendre une décision, qu'il consulte les autres

afin qu'on s'entende sur ça surtout quand il s'agit du déclenchement d'une grève. Ce n'est pas une question fortuite, il faut que ça soit accepté par l'ensemble des éléments du groupe.

L'Aigleinfos : Merci à vous Camarade Aboubacar Soumah!

Aboubacar Soumah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Nouvelle constitution

Dr Dansa Kourouma lance les travaux de relecture de son avant-projet

Lancement jeudi, 06 mars 2025 à Conakry des travaux du comité pour la relecture de l'avant-projet de la nouvelle constitution. La cérémonie s'est tenue dans un complexe hôtelier de la place, sous la présidence de Dr Dansa KOUROUMA, président du CNT en compagnie du Général Amara CAMARA, secrétaire général à la présidence de la République, représentant du président de la transition à cet événement.



C'est une nouvelle étape qui s'ouvre dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle constitution en Guinée. Après la campagne de vulgarisation de la nouvelle constitution et la lecture de la deuxième mouture de cet avant-projet, l'organe législatif a décidé d'expérimenter une autre étape. Celle qui consiste à la mise en place d'un comité d'experts venus de tous les bords.

Ce comité de relecture est composé d'experts nationaux, recrutés sur la base de leurs compétences et savoir-faire dans leurs domaines d'intervention. L'ancien maire de Labé mesure la tâche qui les attend.

« Je pense que c'est une très grande responsabilité que le comité d'experts a. En ce qui me concerne, je ne peux que prêter l'engagement de tout mettre en œuvre. Je souhaite que la confiance qui a été placée en nous, que nous puissions la mériter. Et que cette constitution-là, telle que tout le monde voit, nous

rassemble et nous ressemble », a exprimé El Hadj Ibrahima Sampiring Diallo.

Cette cérémonie a été présidée par Dr Dansa Kourouma. Le président du CNT exhorte les experts à prendre en compte les dernières recommandations recueillies auprès des populations.

« Il y a bel et bien deux catégories d'experts. Il y a ceux qui connaissent le texte et ceux qui n'ont jamais connu le texte. Les deux mis ensemble, cela permet de créer une sorte de symbiose et ça peut mieux qualifier la qualité et la profondeur des analyses. Lors de la dernière tournée de vulgarisation, il y a eu presque 350 contributions nouvelles qui ont été faites. L'ensemble de ces contributions qui ont été faites, méritent d'être prises en considération », a-t-il suggéré.

Le porte-parole du palais Mohamed 5 a invité les experts sollicités pour ces activités à privilégier l'in-

térêt national.

« Je vous exhorte à faire preuve de patriotisme sans précédent, à dépasser vos intérêts personnels et à mettre l'unité de notre nation, au-dessus de toutes et tous », a conseillé le Général Amara Camara. « C'est ensemble et en toute humilité que nous parviendrons à édifier les bases solides d'une Guinée prospère et solide », a-t-il ajouté.

Ce travail n'est pas une course contre la montre mais la présidence de la République souhaite que la qualité de cette activité emporte sur la rapidité.

« Le président de la République est conscient des enjeux et si besoin est, nous serons prêts à proroger la période de relecture pour garantir un résultat à la hauteur de nos ambitions. Je rappelle également en toute clarté que le but de votre mission est un réexamen rigoureux et non réécriture totale », a précisé le porte-parole de la République. Une dizaine d'experts nationaux ont été retenus à prendre part à ces activités. Ils sont venus des sciences juridiques et politiques, des sciences économiques, des sciences sociales, entre autres.

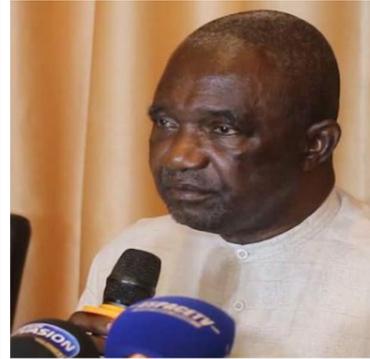
La durée de ces activités de relecture de l'avant-projet de nouvelle constitution n'a pas été déterminée. Elle dépendra selon le porte-parole de la présidence de la qualité des travaux.

Samuel Demba. D

CRIEF

Les avocats de Kassory Fofana contestent sa condamnation

Le vendredi 07 mars 2025, à la faveur d'une conférence de presse qu'ils ont organisée, les avocats de Dr Ibrahima Kassory Fofana, par la voix de Me Dinah Sampil, sont montés au créneau pour contester vigoureusement la condamnation de leur client par la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF).



A en croire Me Dinah Sampil, les éléments de preuve de la gestion des fonds publics et de l'état de santé de l'ancien Premier ministre n'auraient pas été pris en compte. « L'arrêt précise que la procédure est fondée sur un constat de refus de notre client à se présenter à la cour. Or, ce constat n'est pas justifié au regard des huit rapports médicaux, dont celui du CHU de Donka, qui attestent de l'incapacité physique de notre client à comparaître », a fait observer l'ancien bâtonnier Me Dinah Sampil. A propos du détournement présumé des 15 milliards de GNF de la régie d'avance de la MAMRI, la défense de l'accusé s'appuie sur plusieurs rapports d'audit pour contester la version de la CRIEF. « L'arrêt du 27 février 2025 repose sur l'affirmation que le prévenu a utilisé ces fonds à des fins autres que celles prévues. Pourtant, les états financiers de la MAMRI, ainsi que les rapports de l'Inspection Générale d'État (IGE), de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de la Cour des Comptes, démontrent que le

solde de cette régie était encore en banque au moment du transfert de la tutelle à la Présidence de la République », a défendu le collectif d'avocats, précisant qu'un montant de 13,1 milliards de GNF restait disponible au Trésor public lors de la passation de la MAMRI à la Présidence. Quant aux 3 milliards de GNF transférés à l'ANIE pour la lutte contre la COVID-19, les avocats soutiennent qu'ils auraient été utilisés dans le cadre d'un appel d'offres.

« Il est plus qu'urgent d'exécuter la décision judiciaire du 13 décembre 2024 ordonnant son transfert dans un centre spécialisé. La Cour elle-même a constaté la gravité de son état lors du transport judiciaire du 12 décembre. Aujourd'hui, il est impératif de respecter cette décision, faute de structures adaptées en Guinée », a ajouté Me Dinah Sampil, un des avocats de Kassory Fofana. Et d'appeler la CRIEF et les autorités compétentes à revoir cette condamnation et à autoriser l'évacuation sanitaire de leur client. D'après la CRIEF, l'accusé Ibrahima Kassory Fofana aurait refusé de comparaître dans l'affaire du détournement présumé de 15 milliards de GNF destinés à la MAMRI. Ce qui lui a valu peut-être cette condamnation (5 ans de prison), qui continue de faire couler des flots d'encre et de salive dans le pays de Mamadi Doumbouya.

Kéfina Diakité

UFDG

Cellou Dalein se débarrasse de 2 de ses cadres, Cellou Baldé et Maladho

Le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée a procédé à un ménage lundi, 10 mars 2025 au sein de son parti. Depuis l'exil, Mamadou Cellou Dalein Diallo a décidé d'exclure de sa formation, Cellou Baldé et Mamadou Maladho Diallo, respectivement ancien Coordinateur des Fédérations de l'intérieur du pays et Trésorier.



Cette décision du principal opposant au régime déchu a été prise une semaine après la rencontre de ses désormais anciens collaborateurs avec le président de la transition. Sur une image qui a fait le tour du monde à la date du 1er mars, on visualise Cellou Baldé et Maladho Diallo aux côtés du Général

Mamadi Doumbouya, Ousmane Gaoual Diallo, ... tous souriants. Ce rapprochement de ces cadres de l'UFDG sans accord préalable avec leur formation politique, n'a pas été digéré par le parti. Cependant, ces mis en cause restent muets sur tout ce qui se dit sur eux. Certains responsables du parti ont

soutenu que depuis des semaines, ces deux ne prennent pas plus part aux réunions du parti.

Mamadou Cellou Dalein aura donc pris deux jours pour procéder à l'exclusion de Cellou Baldé, ancien Coordinateur des Fédérations de l'intérieur du pays et Mamadou Ma-

ladho Diallo, Trésorier. Ces mis à l'écart ont été remplacés par Kalémodou Yansané, vice-président de l'UFDG, chargé des affaires économiques du parti qui devra désormais assumer les responsabilités de la trésorerie. Il remplace à ce poste Maladho. Quant à Cellou Baldé, il a été remplacé par Abdoulaye BAH, conseillers politiques du président de l'UFDG.

Après sa nomination, Abdoulaye Bah en remplaçant de Cellou Baldé au poste de Coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays au sein de l'UFDG s'est confié à votre quotidien. Quelques heures après sa nouvelle promotion, l'ancien président de la délégation spéciale de Kindia a remercié le président de l'UFDG pour cette confiance renouvelée en lui.

Le désormais ancien conseiller politique de Cellou Dalein Diallo, Abdoulaye Bah, assume à partir d'aujourd'hui, le poste de Coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays. Une nouvelle responsabilité que lui confie le président de

l'UFDG pour sa loyauté et engagement au sein de ce parti. Il souhaite être à la hauteur pour mériter la confiance placée en lui.

« C'est une marque de confiance qui se manifeste à travers cette décision. Je prie Dieu qu'il me donne l'énergie et la santé nécessaire pour pouvoir remplir en toute efficacité et honnêteté cette nouvelle responsabilité », a-t-il souhaité.

Le désormais Coordinateur des fédérations du parti de Cellou Dalein, demande un accompagnement de ses collaborateurs pour réussir dans sa mission.

« Et je tends la main pour que cette tâche noble à travers les fédérations de l'intérieur de la Guinée puisse bénéficier d'une nouvelle empreinte », a-t-il sollicité.

Samuel Demba. D



08 mars 2025

L'événement célébré sous le signe des acquis

La Guinée à l'instar des autres pays du monde, a célébré le samedi, 08 mars 2025, la Journée Internationale des droits des femmes. L'événement a réuni les membres du gouvernement, conduits par le Premier ministre au Chapiteau du palais du peuple.



La ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des personnes vulnérables a réitéré l'engagement du président de la transition à soutenir l'autonomisation des femmes pour leur épanouissement cette année. Charlotte Daffé a aussi mis l'accent sur la nomination de la couche féminine dans les postes de responsabilité.

« Personnellement, j'ai une conviction très particulière de la justice sociale. Pour aussi longtemps que nous n'aurons pas pris conscience de l'intérêt capital d'intérioriser et valoriser les droits des femmes, des enfants et autres entités vulnérables, la machine du développement pourrait démarrer mais peinera à prospérer.

C'est donc avec un grand honneur que nous souhaitons la cordiale bienvenue à Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Général Mamadi DOUMBOUYA, qui encore une fois, nous gratifie de son sens élevé d'écoute aux préoccupations de son peuple.

Le Chef de l'Etat a approuvé le schéma de célébration qui modifie qualitativement le format tradi-

tionnel en prévoyant l'organisation d'un paquet d'actions durant tout le mois.

L'agenda du 08 mars 2025 intègre la participation des membres du Gouvernement à des espaces d'échanges qui contribueront efficacement à améliorer les 12 sujets de préoccupation essentiels du programme et du plan d'action de Beijing. Cela est d'une importance capitale à la différence de cérémonies festives qui ne produisent pas suffisamment d'impacts sur la vie des cibles.

Mesdames et Messieurs ;

Ce jour, nous célébrons les femmes et toutes les femmes. Il me vient à l'esprit des figures de l'ombre qui ne crèvent peut-être pas les écrans de télévision ou ne sont pas à la une des médias sociaux en raison de leur statut. Je les célèbre du fond de moi-même et salue leur bravoure.

J'ai une pensée envers ces femmes de l'arrière-pays peu visibles et qui, pour survivre et faire vivre les leurs, doivent concasser du gravier, pêcher en empruntant des embarcations de fortune, affronter des mines artisanales à la

quête d'hypothétiques pépites d'or ou encore s'entasser dans des véhicules de transports en commun à la recherche d'étals de marchés. J'en ai vue récemment à la faveur de la mission d'immersion gouvernementale qui m'a conduite dans trois régions du pays.

Ces femmes sont des héroïnes qui méritent respect et considération. Le 08 mars est leur journée. Le temps est venu de rééquilibrer la donne.

Excellence Monsieur le Président de la République ;

Distingués invités ;

Nous avons accueilli avec beaucoup de bonheur le cadeau fait aux femmes de Guinée en ce début du mois de mars.

La barre de 48% de nominations de femmes au poste enviable de Cheffes de Cabinet des départements ministériels a été atteinte. Quelle prouesse ! Nous n'avons aucun doute que les futures nominations tiendront compte des quotas raisonnables de représentativité féminine.

Telle est l'essence même du compendium des compétences féminines de Guinée dont nous avons entièrement rédigé le programme et qui vous sera solennellement présenté ce jour. Le COCOFGUI est un bel instrument d'aide à la prise de décisions en faveur de la représentativité des femmes aux instances de prise de décisions. Nous plaçons pour son application très utile à la promotion des femmes.

Nous formulons également le plaidoyer d'une prise en compte plus effective de la question de la pro-

tection des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre. En particulier, nos séances de travail avec les organisations faïtières et les partenaires au développement ont fait état de la nécessité du suivi judiciaire de tous les cas de violences et de durcissement de la politique pénale contre tous les auteurs et complices d'actes de violences à l'endroit des femmes.

Excellence Monsieur le Président de la République ;

En 2022, soucieux du développement du genre, de la promotion de la femme et du renforcement de capacités productives, vous avez mis à disposition une subvention non remboursable de seize milliards de francs guinéens (16 000 000 000 GNF) au profit de trois cent (300) groupements féminins. Les résultats ont été probants. En effet, de nombreux domaines ont été mis en valeur ; des changements positifs ont été opérés dans la vie des acteurs.

Un rapport indépendant indique à titre illustratif que dans la région forestière, les 36 groupements bénéficiaires ont réalisé de grandes productions avec une valeur monétaire d'un milliard neuf cent quatre-vingt-douze millions trois cent soixante-trois mille francs guinéens (1 992 363 000 GNF) contre une subvention d'un milliard huit cent millions de francs guinéens (1 800 000 000 GNF) soit un bénéfice de près de 200 millions de francs guinéens sur une saison.

Convaincu par ces résultats, vous nous avez instruits de renforcer l'autonomisation des femmes.

En retour, dans la logique de la vision de développement national intitulée Programme Simandou 2040 qui consacre le bien-être de tous les Guinéens sans exclusive, le Département, a initié le programme 5 000 2F du nom de cette mesure qui vise à appuyer 5 000 femmes et filles parmi les groupements et entités de femmes de divers domaines économiques et administratifs.

Ce programme ciblera 4 000 femmes issues des groupements et coopératives, 500 femmes vulnérables, 300 jeunes dames agents âgées de 25 à 30 ans de l'administration publique et 200 femmes primo-entrepreneures.

Nous sollicitons votre bienveillance habituelle pour nous accompagner dans la mise en route de ce programme qui est le prolongement de votre initiative.

Pour terminer, en remerciant tous les partenaires ici présents, je réitère ma pleine disponibilité et celle de mon équipe entière à hisser les questions de genre, d'entrepreneuriat féminin et d'autonomisation parmi les priorités de développement national.

Soutenir la cause des femmes est une preuve de respect de notre devise nationale qui s'impose à tous. », a déclaré Charlotte DAFÉ, Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables.

Samuel Demba. D

Marc Yombouno à l'AG du RPG

« Bizarrement, la France n'a pas évoqué le cas de nos camarades prisonniers politiques... »

Le samedi 8 mars 2025, à l'occasion de l'AG du RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce et membre du Bureau politique national du parti, a réagi à l'appel de la France au retour à l'ordre constitutionnel en Guinée et à ses préoccupations concernant les enlèvements d'activistes.



Pour Marc Yombouno, la réaction des autorités françaises sur la situation guinéenne est tardive. Il est revenu entre autres sur la disparition forcée de Foniké Mengué (FNDC), Mamadou Billo Bah (FNDC), Habib Marouane Camara (journaliste). Sans oublier l'enlèvement rocambolesque de l'activiste Abdoul Sacko, coordinateur du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG).

« Nous saluons l'appel au retour à l'ordre constitutionnel, qui inclut un dialogue inclusif. C'est une très bonne chose. Cependant, la

France aurait dû intervenir plus tôt. Pourquoi avoir attendu autant de malheurs, notamment les kidnappings, les disparitions de Foniké Mengué, Billo, Marouane et Abdoul Sacko, pour faire cette mise en garde ? », a martelé de Marc Yombouno. Et d'ajouter : « Quand la France donne des instructions aux autorités actuelles, elles sont suivies. Pourquoi n'ont-elles pas agi plus tôt, face à des violations aussi flagrantes ? » Il a par ailleurs déploré le fait que certains cas aient été occultés dans la déclaration de Paris. « Bizarrement, la France n'a

pas évoqué le cas de Nimaga, ni celui de nos camarades prisonniers politiques, ce qui pourrait laisser penser qu'ils considèrent certains citoyens comme étant de seconde zone, ou qu'ils n'accordent pas le même intérêt à ces violations quand il s'agit des membres du RPG Arc-en-ciel », a-t-il fait remarquer, tout en insistant sur la nécessité de respecter les droits humains et les libertés fondamentales pour l'instauration d'un véritable ordre constitutionnel en Guinée. « Un appel au retour à l'ordre constitutionnel, avec l'invitation de tous les acteurs, est une bonne chose », dira Marc Yombouno. Pour lui, il faudrait que la communauté internationale, y compris la France, fasse preuve de plus de cohérence et de rapidité dans ses actions pour protéger les droits des citoyens guinéens et encourager un dialogue inclusif véritable. « Nous sommes pour l'ordre constitutionnel, mais cet ordre doit garantir la sécurité et la liberté pour tous », a-t-il déclaré à l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, le parti d'Alpha Condé.

Kaba Kankoula

Afrique

À Dakar, le Parlement autorise le président à ratifier une convention judiciaire entre Sénégal et Maroc

Au Sénégal, l'Assemblée nationale a adopté - à l'unanimité - une loi autorisant le président de la République à ratifier une convention entre le Sénégal et le Maroc qui doit servir à porter assistance aux détenus, notamment des migrants et autoriser le transfèrement mutuel de condamnés entre les deux pays. Alors que le gouvernement a récemment annoncé que l'ancien président Macky Sall, qui vit au Maroc depuis qu'il a quitté le pouvoir « ferait face à la justice », cette convention a, un temps, porté à croire qu'elle pourrait servir dans le cadre d'éventuelles poursuites à son encontre.



« Cette loi ne vise pas l'ancien président Macky Sall qui vit au Maroc », ont, à plusieurs reprises, répété les députés venus s'exprimer à la tribune, comme Aissata Tall Sall, ancienne ministre de la Justice et élue du parti de Macky Sall : « Mais pourquoi le président Macky Sall, subitement, se retrouve au centre de cette discussion ? Il a fallu que madame la présidente de la Commission sorte un communiqué pour dire que le président Macky Sall n'est en rien concerné. »

Vingt-quatre articles Comme le stipule les 24 articles qui composent cette convention, le texte sert à encadrer le transfert et l'assistance consulaire aux détenus. Pour Amadou Ba, député du Pastef, avec près de 300 détenus sénégalais au Maroc et une communauté de 200 000 personnes il

fallait combler ce vide juridique : « Il y a eu un afflux quand même. On a eu des remontées de beaucoup de Sénégalais qui partaient pour l'immigration qui se sont retrouvés dans les prisons, ou, en tout cas entre les mains de la justice marocaine. Et c'était très difficile pour les consuls de travailler sans un cadre juridique approprié. Donc aujourd'hui, on a ce cadre juridique et ça va permettre de mieux assister les Sénégalais. »

« Indignation »

Quelle assistance est prévue pour les mineurs sénégalais détenus en Espagne ou encore les 400 Sénégalais en Mauritanie ont interrogé certains députés ? La ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Yacine Fall, a assuré hier que des discussions avec Nouakchott étaient en cours et qu'elle avait fait part de « son indignation face aux traitements inhumains subis » par ses compatriotes en Mauritanie.

RFI

Opinion

Géopolitique

Le regard de l'analyste-consultant Oumar Kateb Yacine sur la réunion tripartite Russie-Iran-Chine, à Pékin

Dans sa chronique publiée dans la presse, l'analyste-consultant Oumar Kateb Yacine jette son regard sur la réunion tripartite Russie-Iran-Chine prévue à Pékin ce vendredi 14 mars 2025. « Le nouvel axe anti-américain se dessine autour du nucléaire iranien ? », s'est-il interrogé.



La Chine, maître du jeu ?

Pékin, en tant qu'hôte, ne se contente pas de jouer les médiateurs. Elle consolide son statut de puissance incontournable, capable de rassembler des acteurs majeurs autour d'une vision multipolaire. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie chinoise des « nouvelles routes de la soie », visant à tisser des alliances économiques et politiques à l'échelle mondiale, tout en défiant l'ordre établi par les États-Unis. En soutenant l'Iran, la Chine renforce également sa position dans le Golfe Persique, une région stratégique pour ses approvisionnements énergétiques.

La Russie, un allié de circonstance ?

Pour Moscou, cette réunion est une opportunité de réaffirmer son influence au Moyen-Orient, une région où elle a des intérêts stratégiques de longue date. En soutenant l'Iran, la Russie envoie un message clair à Washington : elle ne laissera pas les États-Unis dicter les règles du jeu. De plus, dans un contexte de sanctions occidentales, la Russie renforce ses liens

avec l'Iran, un partenaire économique et militaire clé. Les deux pays ont récemment intensifié leur coopération militaire, avec des exercices conjoints et des ventes d'armements, ce qui pourrait également inquiéter les pays voisins.

L'Iran, un enjeu de puissance ?

Téhéran, pris en étau entre ses ambitions nucléaires et les pressions internationales, cherche des garanties de sécurité et un allègement des sanctions. L'alliance avec la Russie et la Chine lui offre une bouffée d'oxygène, mais aussi une plateforme pour affirmer sa souveraineté face aux menaces de Donald Trump. Cependant, l'Iran doit naviguer avec prudence, car toute escalade pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la région. Les récentes tensions avec l'Arabie saoudite et Israël, qui ont intensifié leurs propres programmes militaires en réponse à la menace iranienne, ajoutent une couche de complexité à la situation.

Les enjeux régionaux : un baril de poudre

Cette réunion tripartite ne se limite pas au dossier nucléaire iranien. Elle redessine les équilibres de pouvoir au Moyen-Orient, une région déjà fragilisée par des conflits larvés. Les rivaux de l'Iran, tels que l'Arabie saoudite et Israël, observent avec inquiétude cette alliance sino-russo-iranienne. Les menaces de Donald Trump, loin de calmer le jeu, risquent d'attiser les tensions et de précipiter la région dans une spirale de violence. Les récentes frappes israéliennes contre des installations iraniennes en Syrie illustrent cette dynamique explosive, où chaque mouvement est scruté et peut déclencher des représailles.

Vers un nouveau monde ?

La réunion de Pékin pourrait marquer un tournant dans les relations internationales. Elle témoigne de la montée en puissance de la Chine et de la volonté de certains pays de s'affranchir de l'hégémonie américaine. Cependant, elle soulève également des questions cruciales : cette alliance sino-russo-iranienne est-elle le prélude à un nouvel ordre mondial, ou le catalyseur de conflits majeurs ? L'avenir nous le dira. Alors que les États-Unis semblent de plus en plus isolés sur la scène internationale, la capacité de Washington à maintenir son influence dans une région aussi volatile que le Moyen-Orient sera mise à l'épreuve. Les prochaines semaines et mois seront déterminants pour observer si cette réunion à Pékin est le début d'une nouvelle ère de coopération entre ces puissances ou si elle ne fait qu'accroître les tensions déjà palpables. », a écrit Oumar Kateb Yacine, analyste-consultant géopolitique.

Mamadou Oury

**Tenue du Congrès national de l'UFDG
Kalémodou Yansané droit dans ses bottes**

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu le samedi 08 mars 2025, son Assemblée générale hebdomadaire. Kalémodou Yansané, son vice-président chargé des Affaires économiques, en a profité pour rendre hommage aux femmes de sa formation politique. La journée internationale des droits des femmes, dira-t-il, constitue également une fête pour les femmes de l'UFDG.



Dans son intervention, Kalémodou Yansané indiquera que sur instruction du président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, et compte tenu des difficultés du moment, le parti a procédé, de façon discrète, dans la matinée, à la distribution de vivres à certains militants. Kalémodou Yansané a aussi exhorté les militants du parti à organiser des ruptures collectives au niveau des sections, des fédérations et dans les quartiers. Ce qui contribuera à ses yeux à renforcer davantage les liens d'amitié et de fraternité en ce mois saint de Ramadan. Concernant le congrès national du parti annoncé pour les 19 et 20 avril, puis suspendu par le Tribunal de Dixinn, ce proche parmi les proches de Cellou Dalein Diallo a dit à qui veut l'entendre qu'ils sont fin prêts pour le renouvellement de leurs instances. « Sur les 56 fédérations de l'extérieur et les 57 de l'intérieur du pays, nous

avons quasiment terminé les élections au niveau des fédérations. Nous sommes fin prêts pour le congrès national qui aura lieu InchaAllah les 19 et 20 avril 2025. Comme Dr Fodé Oussou vous l'a dit la dernière fois, restez focus sur la préparation du congrès national. Recensez-vous, préparez tous vos documents, les débats de caniveau, ne vous en occupez pas. Ce qu'on dit ici c'est ce qui est officiel et rien ne doit vous ébranler et rien ne doit vous perturber. Continuons tranquillement, pacifiquement notre lutte, notre combat pour l'avènement d'une véritable démocratie en Guinée », a déclaré Kalémodou Yansané à l'Assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG, l'un des trois poids lourds de la scène politique guinéenne, avec le RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé et l'UFR de Sidya Touré.

Kéfina Diakité

Guinée

Des responsables civils et militaires sanctionnés suite à la bousculade du stade de Nzérékoré ?

En Guinée, assiste-t-on aux premières sanctions suite à la bousculade meurtrière du stade de Nzérékoré ? Lundi 10 mars, dans la soirée, le gouvernement a annoncé le limogeage et la mutation de trois responsables civils et militaires de la région. Cette décision est intervenue quelques heures seulement après le dépôt d'une plainte par les familles des victimes. Les autorités de transition ne font pas le lien avec la tragédie pour justifier le départ de ses responsables locaux, mais pour les avocats des familles, cela ne fait aucun doute.



L'annonce a été faite par un arrêté du ministère de l'Administration territoriale, lu durant le journal télévisé de la RTG (Radiodiffusion Télévision Guinéenne) ! « Le président de la délégation spéciale de Nzérékoré est limogé pour faute lourde ». Mais le document ne précise pas la nature de cette « faute lourde » !

Dans la même séquence, le ministère annonce que le gouverneur et le préfet de Nzérékoré, tous deux militaires opèrent pour leur part un jeu de chaises musicales avec leurs homologues de deux autres régions. Le préfet de Nzérékoré permuté avec celui de Boké et le gouverneur avec celui

de Mamou. Là aussi sans plus de précision !

Ces décisions coïncident avec le dépôt de la plainte de 98 familles de victimes qui accusent les hiérarchies militaires et civiles locales d'une quinzaine d'infractions, dont « meurtre, homicide involontaire et recel de cadavres ». L'avocat des familles, Me Paul Lazard Gbilimou se dit heureux de la mesure et encourage les autorités de transition à aller plus loin : « Elles feraient mieux d'ailleurs de les démettre tous de leurs fonctions au lieu de les muter. Cela va permettre au procureur de mener mieux ses actions. Parce que n'oublions pas que le parquet est régi par la hiérarchie, donc quelque part, il peut recevoir des instructions de part et d'autre. Nous attendons à ce que les autres soient limogés et que ça ne se limite pas seulement au limogeage, mais qu'ils soient mis à la disposition de la justice. » La plainte des familles vise également le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Félix Lamah, et

celui des Sports Bogola Haba, tous deux présents au stade lors de la bousculade.

Pour rappel, le 1er décembre 2024, le stade archi-saturé de Nzérékoré a été le théâtre d'un violent mouvement de foule après des tirs de gaz lacrymogènes lors d'un match de foot organisé en soutien au général Mamadi Doumbouya. Le nombre de victimes s'élève à 56 morts selon le bilan officiel, bien plus du double, au moins 140, selon les enquêtes des ONG locales.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site KéfinaFasso www.kefinafasso.com

Décrets

Nomination des chefs de cabinet par le président de la transition

Le jeudi 06 mars 2025, à travers un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, a nommé les chefs de cabinet des différents départements ministériels qui composent le Gouvernement Bah Oury.



1. **Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme** : Me. Billy 1 Kéita, avocat.
2. **Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation** : François Gono Condé.
3. **Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile** : Kémo Oularé, contrôleur général de police.
4. **Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger** : Mariama Baïlo Barry,

- précédemment chargée de programme coopération à l'ambassade de Belgique à Conakry.
5. **Ministère de l'Économie et des Finances** : Fatoumata Binta Barry, précédemment chef de cabinet au ministère des Transports.
6. **Ministère du Budget** : Nana Youssef Téninké Diary, précédemment chef de cabinet du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine.
7. **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable** : Diao Baldé, docteur en

- sciences agronomiques, précédemment directeur exécutif de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Bénin, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau. Il est à préciser qu'il faisait partie des opposants, notamment cadres de la direction nationale de l'UFDG reçus récemment en audience par le général Doumbouya au palais Mohammed V.
8. **Ministère du Plan et de la Coopération Internationale** : Fatoumata Touré, précédemment directrice générale d'Invesco-Advisorie-Services.
9. **Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage** : Sanfon Mohammed Cissé, précédemment chef de cabinet au ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.
10. **Ministère du Travail et de la Fonction Publique** : Ramatoulaye Camara.
11. **Ministère de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures** : Nima Bah.
12. **Ministère des Mines et de la Géologie** : Aminata Bangoura, précédemment directrice nationale des Droits de l'Homme au

- ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.
13. **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation** : Pr. Fanta Touré, précédemment conseillère chargée des questions d'enseignement supérieur.
14. **Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime** : Bamba Olliano, précédemment secrétaire général au ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique.
15. **Ministère des Transports** : Fatoumata Bangoura, précédemment chef de cabinet au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.
16. **Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises** : Abdoulaye Bella Diallo, précédemment directeur général du Bureau de Stratégie et de Développement.
17. **Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics** : M. Sâa Kossa Touré.
18. **Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation** : Abass Camara.
19. **Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique** : N'Fally

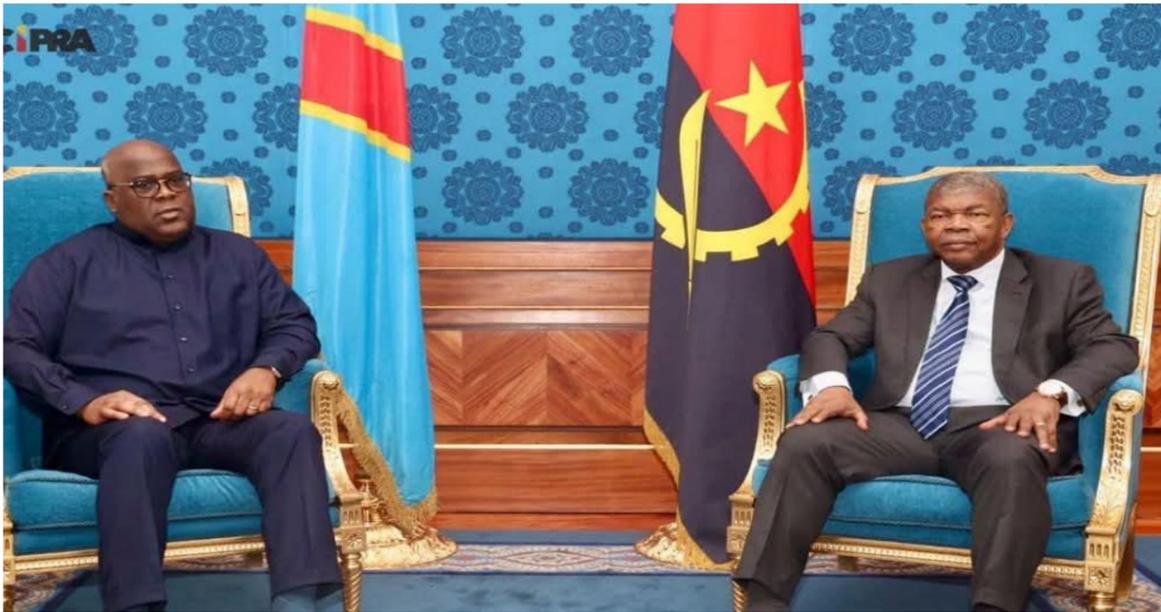
- Sylla.
20. **Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables** : Fatoumata Binta Diallo.
21. **Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire** : Mohamed Lamine Bangoura.
22. **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi** : Alpha Saliou Kourouma.
23. **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique** : Dr Pépé Bilivogui.
24. **Ministère de l'Information et de la Communication** : Adèle Kamara.
25. **Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat** : Thierno Hamidou Bah.
26. **Ministère de la Jeunesse et des Sports** : M'Mahawa Camara.
27. **Secrétariat Général du Gouvernement** : Aly Traoré.
28. **Secrétariat Général des Affaires Religieuses** : Dr Jean-Edouard Sagno.

Kaba Kankoula

Conflit dans l'est de la RDC

Le médiateur angolais travaille à des « négociations directes » entre Kinshasa et le M23

Le conflit dans l'est de la RDC a été au cœur d'une nouvelle rencontre entre le président congolais, Félix Tshisekedi, et son homologue angolais, João Lourenço, médiateur de la crise, ce mardi 11 mars, à Luanda, affirment les deux présidences. Un rendez-vous à l'issue duquel l'Angola a annoncé que des discussions pourraient s'ouvrir entre Kinshasa et le groupe armé M23.



C'est une annonce choc. À l'issue d'un tête-à-tête à Luanda entre les présidents congolais, Félix Tshisekedi, et angolais, João Lourenço, médiateur de la crise qui déchire l'est de la RDC, mardi 11 mars, la présidence angolaise a expliqué sur les réseaux sociaux qu'elle allait « établir des contacts avec le M23, afin que les délégations de la RDC et du M23 mènent des négociations directes à Luanda dans les prochains jours, en vue de négocier une paix définitive dans ce pays frère ». Le déplacement du président congolais avait été gardé secret jusqu'à cette communication de la présidence angolaise. Kinshasa « prend acte » de la « démarche angolaise » Du côté de Kinshasa où, depuis le début du conflit, ces discussions directes avec le groupe armé font

figure de ligne rouge, on assure « prendre acte » et attendre de voir « la mise en œuvre de cette démarche angolaise », a précisé Tina Salama, la porte-parole de la présidence congolaise qui rappelle qu'il existe déjà un cadre pour des négociations dans le processus dit de Nairobi. La RDC renvoie à ce cadre ainsi qu'à la dernière résolution des Nations unies, la 2773, qui évoquent les processus de Nairobi et de Luanda et surtout reconnaît la responsabilité du Rwanda dans la situation actuelle. Jusqu'à présent - le président Tshisekedi l'a déjà rappelé à plusieurs reprises -, la RDC a toujours estimé que toute négociation de ce type devait avoir lieu avec le Rwanda que le chef de l'État congolais a encore qualifié de « maître » du M23 à la fin du mois de février.

Cette annonce angolaise intervient à la veille de deux événements importants : un sommet de la région d'Afrique australe consacré à la RDC ce mercredi 12 mars, d'une part, et une nouvelle réunion du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée au conflit dans l'est de la RDC, le 4 avril prochain. Lundi 10 mars, le président João Lourenço a aussi rencontré les représentants des églises catholiques et protestantes congolaises à Luanda. Ils mènent de leur côté des consultations avec tous les acteurs de ce dossier pour promouvoir le dialogue. Les responsables religieux ont déclaré avoir obtenu le soutien du président angolais pour leur initiative.

RFI

UFR

Les vérités de N'Sira Bangoura

Le samedi 8 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'UFR, le parti de Sidya Touré, a interpellé les autorités actuelles sur un certain nombre de problèmes auxquels les Guinéennes sont confrontées par les temps qui courent.



« Cette journée est censée aujourd'hui être une journée de réclamation de nos droits. Le droit à l'éducation, le droit à l'emploi, le droit à l'entrepreneuriat, le droit à lutter contre les violences basées sur le genre. Cette journée doit être vraiment orientée sur ça. A cette occasion, les femmes de l'UFR se sont réunies, mais comme c'est le mois de Ramadan, nous allons surseoir à cette fête. Après le Ramadan, nous allons célébrer cette journée en différé », a fait savoir N'Sira Bangoura, membre du bureau exécutif de l'UFR. Et d'ajouter : « nous ne devons pas chanter, ni danser. Nous devons profiter de cette journée pour demander au gouvernement, aux autorités de notre pays de penser à valoriser la femme guinéenne, à nous donner une place. Il y a deux jours, il y a eu des nominations et beaucoup de femmes ont eu des places comme cheffe de cabinet. Mais ce que nous avons compris, ce n'est pas toutes les femmes qui ont été nommées. Ce sont les femmes qui sont de l'autre côté. C'est comme si on veut dire que les autres femmes ne sont pas des guinéennes. Aujourd'hui, nous avons remarqué

que si tu n'es pas avec eux, tu es contre eux. C'est ce que nous déplorons vraiment. Nous profitons de cette occasion pour demander aux femmes de redoubler d'efforts. Les femmes de notre parti, de ne pas se mettre à danser, ni à chanter. Nous devons réclamer nos droits. Nos droits à l'indépendance, parce que nous ne sommes pas indépendantes. Nous les femmes, nous avons peur. Nous avons le droit à la sécurité. Aucune femme ne se sent aujourd'hui en sécurité. Si elle ne se sent pas en sécurité, ses enfants ne sont pas en sécurité. Nous réclamons le droit à la sécurité, le droit au vote, parce que ce n'est pas toutes les femmes qui ont droit au vote. Donc cette journée doit être une journée de réclamation. Nous interpellons ce gouvernement que nous sommes aussi les femmes de ce pays. Nous avons droit à la sécurité, nous avons droit à la bonne nourriture. Nous voyons qu'ils distribuent du riz à leurs partisans, mais nous aussi nous sommes des femmes guinéennes... »

Kéfina Diakité

Mort d'un manifestant à Foubadou (Lola)

La réaction du Bloc libéral de Faya Millimouno

Le mercredi 12 mars 2025, suite à la mort d'un manifestant à Foubadou (Lola), en Guinée forestière, le Bloc libéral, le parti de Faya Millimouno, a publié une déclaration dans laquelle il condamne fermement ce qu'il considère comme l'usage disproportionné de la force par les forces de défense et de sécurité.



« Il est inacceptable que des citoyens qui expriment légitimement leurs préoccupations soient réprimés de manière aussi brutale. Le recours aux armes à feu contre la population civile est un acte criminel qui ne saurait rester impuni. Nous dénonçons aussi les arrestations arbitraires et les destructions de biens signalées dans la localité. Les citoyens ne doivent pas être les victimes collatérales d'une mauvaise gestion des conflits fonciers et pastoraux

par les autorités », a martelé le Bloc libéral dans sa déclaration, tout en exigeant l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante sur la répression des manifestations, afin d'identifier, traduire en justice les auteurs des violences et faire la lumière sur ces événements pour situer les responsabilités.

Au regard de cette situation déplorable, Dr Faya Millimouno et son parti demandent l'ouverture immédiate d'une enquête indé-

pendante pour déterminer les responsables de la "répression" et les traduire en justice ainsi que la libération sans délai de toutes les personnes arrêtées de façon arbitraire.

Pour résoudre le conflit entre éleveurs et agriculteurs, le parti propose la mise en place des régulations sur le passage du bétail et la protection des terres agricoles des empiètements. Selon cette formation considérée comme la quatrième force politique du pays, ces pratiques sont souvent encouragées par les autorités locales. C'est pourquoi, elle exige le départ immédiat des autorités locales impliquées dans la gestion de cette crise, y compris le sous-préfet et le président de la délégation spéciale de la localité. « Il est temps que l'État assume pleinement ses responsabilités et mette en place une gouvernance basée sur l'équité et la justice. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de responsabilité et à éviter tout acte pouvant aggraver la situation. Le maintien de la paix et de la cohésion sociale est un devoir collectif qui passe par la justice, l'écoute et la concertation », soutient le Bloc Libéral, le parti dirigé par Dr Faya Millimouno.

Kaba Kankoula

Burkina Faso

De nombreux civils victimes de massacres dans l'ouest

Des exactions contre des civils ont été commises dans l'ouest du Burkina Faso, en début de semaine. Entre Bobo-Dioulasso et Nouna, plusieurs villages ont été razzés par les forces militaires burkinabè.



Les images qui circulent sur les réseaux sociaux sont très dures. Des hommes armés enjambent des dizaines de corps, soit ligotés, soit abattus, sans autre forme de procès. Couché à même le sol contre un de ses parents, on aperçoit un bébé de quelques mois qui semble hurler à gorge déployée, la bouche dans la lartérite.

Pour ajouter à ce macabre spectacle, une autre vidéo montre un triporteur, chargé de dizaines de corps. Il est difficile à dire s'ils sont morts ou vivants. Deux membres des VDP, les volontaires pour la défense de la patrie, des supplétifs de l'armée, s'assoient sur ce tas de corps humains, sans le moindre respect, plaisantant avec leurs camarades.

Des violences passées sous silence

Ces scènes se sont passées entre lundi 10 mars et mardi 11 mars dans différents villages de la zone de Solenzo. Selon certains témoignages que nous avons re-

cueillis, elles se poursuivent encore, si bien que le nombre exact de victimes de ce massacre est, à ce stade, encore impossible à déterminer. La version véhiculée par les supporters de la junte burkinabè tend à justifier ces razzias contre des voleurs de bétail et des complices de terroristes, que trois bataillons d'intervention rapide auraient neutralisés avant de récupérer le cheptel.

Une autre version, plus officielle, accrédite plutôt la thèse de l'expédition punitive contre la communauté peule, suspectée d'être de mèche avec les terroristes qui sévissent dans la région de Solenzo, au Burkina Faso, où il est devenu fréquent de se faire justice soi-même : en novembre dernier déjà, sa population excédée par l'insécurité dans la boucle du Mohoun et la passivité de l'armée y avait lynché à mort le chef de canton.

Dans un communiqué daté du lundi 10 mars et parvenu à RFI mercredi 12 mars, la mairie de Solenzo indique que 463 bœufs et 41 moutons ont été saisis par les autorités et demande aux éventuels propriétaires de se présenter. Pas un mot, en revanche, sur les représailles mortelles de l'armée et de ses supplétifs VDP.

RFI

Kankan

Les dessous de la grogne des ouvriers de Henan Chine

Le mercredi 12 mars 2025, selon le site Mediaguinee, les travailleurs de la société Henan Chine, en charge de la construction de l'autoroute Kankan-Kouroussa, sont descendus dans la rue pour dénoncer leurs difficiles conditions de travail : faibles salaires, absence de contrat clair, manque d'équipements de sécurité, etc.



C'est devant la base logistique de l'entreprise, située au quartier Dalabani, que le rassemblement a eu lieu. « Nous souffrons beaucoup ici, c'est pourquoi nous vous avons appelés pour venir nous aider. Mais les Chinois eux-mêmes disent que ce sont nos responsables qui nous font subir ces conditions. Maintenant, nous voulons clarifier les choses pour

savoir qui est responsable de nos souffrances : les responsables ou les Chinois eux-mêmes ? Regardez-moi bien : pouvez-vous croire que je travaille dans une société sans même avoir de gants ? J'ai trois femmes et quatre enfants, un sac de riz ne suffit pas pour nous nourrir, alors que je suis payé 900 000 francs par mois. De plus, si j'ai un accident, je dois me

prendre en charge moi-même. Une fois, un de nos collègues est décédé, et les Chinois nous ont demandé de ne pas arrêter les travaux. Nous conduisons des véhicules qui n'ont pas de cliquotants, de klaxon ni de freins. Nous leur avons demandé de prendre cela en charge, mais ils refusent, alors que nous conduisons ces véhicules au milieu des

gens. En cas d'accident, nous serions les seuls responsables. Nous n'avons pas de contrat ici. Si vous restez à la maison sans venir travailler à cause d'une maladie, ce jour-là, c'est fini, vous ne serez pas payé. Maintenant, ce que nous voulons, c'est être payé 100 000 francs par jour. Nous ne voulons plus des salaires de 500 000, 600 000 ou 700 000 francs par mois », a confié à Mediaguinee Kaba Konaté, un des manifestants.

Amara Kaba, un autre travailleur, est revenu sur les revendications des manifestants. « Si vous nous voyez aujourd'hui, c'est à cause de plusieurs points : notre salaire n'est pas clair, nous voulons un salaire fixe. Le calendrier de travail n'est pas bon, nous n'avons pas d'équipements de sécurité comme des gants, des bottes, etc. Nous travaillons du lundi au lundi, sans repos. Nous avons besoin d'un jour de repos. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas travailler aujourd'hui. Si vous vous blessez ici, ils s'en fichent. Nous travaillons ici comme des animaux. Un travailleur a le droit de connaître son salaire mensuel. Ici, personne ne connaît son salaire fixe. À la fin du mois, vous recevez votre salaire, qu'il vous plaise ou non, que ce soit 200 000, 300 000 ou 400 000 francs. De plus, avant, nous commençons à 7 heures, mais ils ont changé cela à 6 heures du matin jusqu'à 18 heures. Le travail se terminait à 17 heures, maintenant c'est à 18 heures. Ici, même si vous avez

un accident de travail, c'est votre problème. Un de nos collègues s'est cassé la jambe en déchargeant des briques. Ils ne l'ont même pas considéré. On dirait que c'est un chien, alors que nous sommes tous humains. Nous travaillons ici comme des ânes, nous n'avons aucune pause dans le mois. Dans les autres sociétés, les travailleurs ont une journée de pause, mais ici, nous travaillons 7 jours sur 7 », a-t-il indiqué.

M. Guilavogui est responsable santé et sécurité chez Henan Chine. Il a apporté des précisions sur la situation. « Les travailleurs n'ont pas les mêmes professions, la même catégorie ni la même ancienneté. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il n'y a pas de salaire de 300 000 francs ici. Le salaire est subdivisé. Tous les 15 jours, les travailleurs peuvent demander une avance sur salaire, qui sera ensuite déduite de leur salaire à la fin du mois. Ensuite, ceux qui n'ont pas d'expérience dans leur domaine de travail sont payés 2 500 francs de l'heure, mais à la fin du mois, des primes sont ajoutées à leur salaire, ce qui fait que certains peuvent avoir 900 000 ou 1 000 000 de francs », a-t-il confié au site Mediaguinee.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu